

2020-1184
2020-12-31

**THOR
ACTICIDE®
14F-W
MICROBIOCIDE INDUSTRIEL
SOLUTION**

Microbiocide industriel pour usage dans les produits antimoisissures pour papeteries, tours de refroidissement à recirculation d'eau industrielles, eaux d'injection des gisements pétrolifères.

COMMERCIAL

PRINCIPES ACTIFS : 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one..... 10,6 %
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one..... 3,5 %

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 34006 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON



CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : kg

N° DE LOT :

DATE DE FABRICATION :

THOR ACTICIDE® 14F-W MICROBIOCIDE INDUSTRIEL pèse 1,25 kg le litre
ACTICIDE® est une marque de commerce déposée de Thor Specialties, Inc.

Thor GmbH
Landwehrstrasse, 1
D-67346, Speyer, ALLEMAGNE

Thor Specialties, Inc.
50 Waterview Drive
Shelton, CT, 06484 U.S.A.
Tel: (203) 516-6980
Fax: (203) 954-0005

MODE D'EMPLOI

PRODUITS ANTIMOISSURES POUR PAPETERIES, TOURS DE REFROIDISSEMENT À RECIRCULATION D'EAU INDUSTRIELLE ET EAUX D'INJECTION DES GISEMENTS PÉTROLIFÈRES

PÂTES ET PAPIERS : Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W est recommandé pour contrôler le limon bactérien et fongique dans la production du papier. Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W doit être ajouté au système à un endroit qui permet le mélange uniforme, tel que le batteur, le triturateur ou la pompe d'accumulation.

Ajouter de 0,02 à 0,09 kg de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W tel que fourni par tonne (base sèche) de pâte ou de papier produit, comme dose massive. Au besoin, répéter tous les jours. Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le premier traitement.

TOURS DE REFROIDISSEMENT : Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W est recommandé pour éliminer le limon des tours contaminées. Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W doit être ajouté au bassin, aux boîtes de distribution ou à tout autre endroit qui lui permet de se disperser rapidement et uniformément dans tout le système.

Ajouter de 0,036 à 1,0 kg de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W tel que fourni par 10 tonnes d'eau dans le système. Cette dose doit être répétée 2 à 3 fois par semaine jusqu'à ce que la contamination soit ramenée à un niveau acceptable.

SYSTÈMES DE LAVEURS D'AIR : Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W est recommandé pour contrôler les bactéries, les champignons et les algues qui contaminent les systèmes de laveurs d'air industriels. À n'utiliser que pour les systèmes industriels de laveurs d'air qui maintiennent des composants efficaces pour l'élimination du brouillard.

Ajouter au puisard du laveur d'air ou au puisard d'eau froide pour assurer un mélange uniforme du produit. Ajouter de 0,45 à 1,76 kg de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W par 10 000 litres d'eau dans le système, selon la gravité de la contamination. Les systèmes fortement contaminés doivent être nettoyés avant le premier traitement.

EAUX D'INJECTION DES GISEMENTS PÉTROLIFÈRES : Le microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W est recommandé pour contrôler les bactéries formant du limon et les bactéries sulfatoréductrices (formation de sulfure) dans les eaux d'injection des gisements pétrolifères.

Commencer par une dose massive de 6 à 29 ppm de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W tel que fourni selon la gravité de la contamination microbienne.

Ajouter de 14 à 29 ppm de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W tel que fourni (de 1,42 à 2,85 litres par 100 tonnes d'eau) à partir de tout point où le produit pourra se mélanger uniformément dans tout le système. Répéter le traitement après 3 jours ou selon les besoins pour obtenir le contrôle.

Lorsque le contrôle est obtenu, ajouter de 6 à 14 ppm de microbiocide industriel THOR ACTICIDE® 14F-W tel que fourni (de 0,57 à 1,42 litres par 100 tonnes d'eau) tous les 7 jours ou selon les besoins pour maintenir le contrôle.

NE PAS rejeter d'effluents qui contiennent ce produit dans les systèmes d'égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou autres étendues d'eau.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Corrosif pour les yeux et la peau. Agent sensibilisant potentiel de la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée.

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres articles à laver avant de les réutiliser. Mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes fortement imbibés du concentré du produit ou contaminés par celui-ci.

L'utilisateur doit enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet avec un cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH et préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

MISES EN GARDE POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. N'utiliser le produit que tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

Entreposer le bois traité dans une aire d'égouttement couverte jusqu'à ce que l'égouttement ait cessé. Placer le bois en pente afin d'accélérer l'égouttement et de s'assurer qu'aucune flaque ne demeure à la surface du bois. Contenir l'égouttement et les autres déchets afin d'empêcher leur libération dans l'environnement.

NE PAS exposer le bois traité à des pluies abondantes immédiatement après le traitement. NE PAS transporter le bois traité par voie d'eau (lacs, rivières, ruisseaux et océans).

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses. Des mesures contre un choc du système circulatoire, une dépression respiratoire et des convulsions peuvent s'avérer nécessaires. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux lors de l'entreposage l'élimination. Il est interdit d'éliminer le produit à ciel ouvert. Ce produit est corrosif pour l'acier doux. Ne pas entreposer ou transporter dans des contenants de métal non doublés.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.